

Vielien

Volume 14 - Numéro 4 - Hiver 2024

Avec vous,
au cœur
des **DROITS**

COMITÉ DES USAGERS
Montmagny-L'Islet

Notre comité
des usagers engagé
pour défendre
vos droits

Cette revue vous est offerte gracieusement par le comité des usagers Montmagny-L'Islet
et les comités de résidents des Centres d'hébergement de Cap-Saint-Ignace,
Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Fabien-de-Panet
et les Maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue.

En ce temps des Fêtes qui approche...

Chères usagères, chers usagers,

À l'approche des Fêtes, les membres de votre comité des usagers Montmagny-L'Islet tiennent à vous adresser leurs vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de bonheur. Cette période est l'occasion idéale pour vous remercier de la confiance que vous nous accordez, mais aussi pour souligner l'importance de votre engagement à faire entendre vos voix pour améliorer les services de santé et les services sociaux.

Nous savons que l'année 2025 sera marquée par des changements importants avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux. Cette réforme suscite de nombreuses interrogations, et certaines et certains d'entre vous peuvent se sentir préoccupés face à ce nouvel environnement. Cependant, nous tenons à vous rassurer : le comité des usagers reste plus que jamais déterminé à défendre vos droits et à vous représenter auprès des institutions de santé de notre région.

Notre mission, votre mission, reste inchangée : veiller à ce que vos voix soient entendues, que vos préoccupations soient prises en compte et que vos droits en tant qu'usagères et usagers du système de santé soient respectés. Nous continuerons d'agir pour garantir un accès équitable à des soins de qualité, pour promouvoir la transparence et pour soutenir tous ceux et celles qui en ont besoin dans leur parcours de santé.

En cette fin d'année, nous renouvelons notre engagement à vos côtés, pour vous accompagner, vous soutenir et défendre vos intérêts. Nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes, entourés de vos proches, et une nouvelle année pleine de santé et de projets.

*Avec toute notre reconnaissance
et nos meilleurs vœux*

Votre comité des usagers Montmagny-L'Islet

Un prix national pour notre VieLien

Le 26 septembre en soirée, à Trois-Rivières, lors du congrès annuel du RPCU (le Regroupement provincial des comités des usagers), le comité des usagers Montmagny-L'Islet a été reconnu parmi ses pairs pour ses efforts de diffusion d'information sur les droits des usagers dans le réseau de la santé. Lors du gala, parmi les 550 comités membres du regroupement, quatre comités ont été honorés pour leur travail dans le réseau de la santé. C'est le comité des usagers Montmagny-L'Islet qui a reçu le prix national d'excellence dans la catégorie « Information sur les droits », un deuxième trophée en autant d'années alors que le comité est revenu avec une mention spéciale dans la même catégorie l'année dernière.

Depuis plus de 12 ans, le comité des usagers Montmagny-L'Islet publie le *VieLien*, une revue saisonnière d'information sur les droits et les activités des résidents des six CHSLD du territoire, mais aussi sur les services, les organismes et les droits de toute la population dans le réseau de la santé. Au cours des trois dernières années, le comité a pris un virage numérique en plus de poursuivre sa distribution de la version papier dans les CHSLD, les résidences pour aînés, les municipalités et dans le réseau communautaire des deux MRC de L'Islet et de Montmagny.

Si le comité des usagers est le créateur et le porteur de ce projet, c'est la collaboration de plusieurs partenaires du milieu, notamment les organismes communautaires, les différents intervenants du CISSS sur notre territoire, les proches aidants, les bénévoles des comités de résidents, une précieuse bénévole correctrice et notre graphiste en or, qui permet d'offrir une revue riche en contenu et d'une grande qualité, au plus grand bénéfice des lecteurs de notre territoire. C'est pourquoi nous tenons à partager les honneurs avec toutes les personnes qui ont permis à la revue *VieLien* d'atteindre cette qualité et d'être reconnue au niveau national comme un outil d'information crédible.

Merci de continuer à nous lire !



Semaine des droits des usagers : « Réaffirmons nos droits, consolidons nos gains ! »

Du 11 au 16 novembre se tenait la Semaine des droits des usagers du réseau de la santé, un événement pour rappeler à tous les citoyens l'importance de connaître et de défendre leurs droits en tant qu'usagers du système de santé. Cette semaine, placée sous le thème « Réaffirmons nos droits, consolidons nos gains ! », était l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés et de renforcer les actions collectives pour garantir un accès équitable à des soins de qualité pour tous.

Réaffirmation des droits des usagers

Les usagers du réseau de la santé, qu'il s'agisse de patients hospitalisés, de résidents d'établissements de soins ou de personnes ayant besoin de soins à domicile, ont des droits qui doivent être respectés à chaque étape de leur parcours de soins. La *Charte des droits et libertés de la personne*, adoptée par le Québec, ainsi que la *Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux* garantissent ces droits.

Parmi ces droits, on retrouve :

Le droit à l'information : Les usagers doivent être pleinement informés de leur état de santé, des traitements proposés et des alternatives possibles. Aucun traitement ne peut être administré sans le consentement éclairé du patient.

Le droit à la confidentialité : Les informations médicales des usagers doivent être traitées de manière confidentielle, et ce, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Le droit à la participation : Les usagers ont le droit de participer activement à la prise de décision concernant leurs soins et traitements, dans la mesure où leur condition le permet.

Le droit à des soins de qualité : Tous les patients doivent avoir un accès équitable à des soins adaptés à leurs besoins, quel que soit leur statut social ou économique ou leur origine.

Au-delà de ces droits individuels, la Semaine des droits des usagers est l'occasion de rappeler l'importance de la voix collective des usagers dont les comités des usagers partout dans la province sont les porte-parole. Réaffirmer ces droits, c'est aussi insister sur la nécessité de poursuivre le travail de sensibilisation, d'éducation et de dialogue entre les usagers, les professionnels de la santé et les institutions.



Consolidation des gains acquis

L'autre volet important du thème « Consolidons nos gains » fait référence aux avancées réalisées au fil des années en matière de droits des usagers, mais aussi à la vigilance continue nécessaire pour maintenir ces acquis. De nombreuses réformes ont été entreprises pour améliorer l'accessibilité aux soins, notamment en matière de services à domicile, de soins palliatifs et de gestion des soins de longue durée.

Cependant, certains défis persistent :

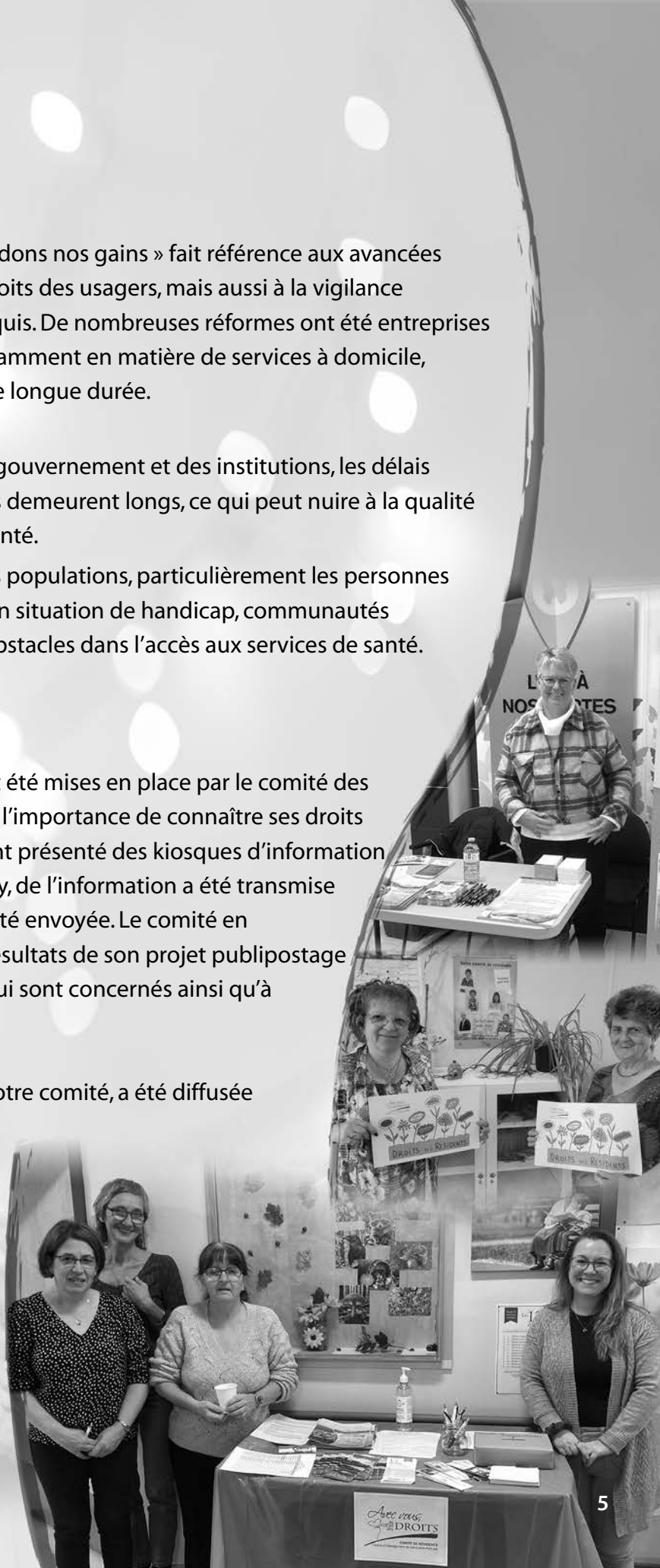
Les délais d'attente : Malgré les efforts du gouvernement et des institutions, les délais d'attente pour certains traitements et soins demeurent longs, ce qui peut nuire à la qualité de vie des usagers et compromettre leur santé.

Les inégalités d'accès aux soins : Certaines populations, particulièrement les personnes vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap, communautés éloignées), continuent de rencontrer des obstacles dans l'accès aux services de santé.

Votre comité en action !

Durant cette semaine, plusieurs actions ont été mises en place par le comité des usagers Montmagny-L'Islet pour réaffirmer l'importance de connaître ses droits dans le réseau de la santé. Nos membres ont présenté des kiosques d'information à Saint-Jean-Port-Joli ainsi qu'à Montmagny, de l'information a été transmise dans les médias locaux et une infolettre a été envoyée. Le comité en a également profité pour transmettre les résultats de son projet publipostage à l'ensemble des départements du CISSS qui sont concernés ainsi qu'à ses partenaires du milieu communautaire.

Enfin, la vidéo des droits, créée par notre comité, a été diffusée sur les médias sociaux sur la page officielle du CISSS, permettant ainsi une visibilité dans l'ensemble de notre territoire pour que les usagers puissent reconnaître l'importance de bien comprendre leurs droits dans le réseau de la santé.



Un changement majeur dans l'accès aux soins de fin de vie au Québec

L'aide médicale à mourir est légale au Québec depuis 2015 et permet à une personne en fin de vie de mettre fin à ses souffrances de manière légale. Depuis le 30 octobre dernier, la demande anticipée d'aide médicale à mourir permet désormais à une personne de prévoir, de manière formelle, son consentement au cas où elle deviendrait inapte à prendre une décision éclairée.

Que veut dire Demande anticipée ?

La demande anticipée est un document écrit par lequel une personne, tout en étant apte, exprime son désir d'avoir recours à l'aide médicale à mourir dans le futur si elle perd sa capacité de consentir. Cette démarche est destinée aux individus atteints de maladies graves et évolutives, comme des démences ou des affections neurodégénératives. Lorsque la personne devient inapte, le médecin évalue la situation pour vérifier si les conditions légales sont toujours remplies. Toutefois, la personne peut révoquer sa demande tant qu'elle reste apte à consentir.

Soutien et information

Les professionnels de la santé jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement et la compréhension des balises entourant ce nouveau type de demande d'aide médicale à mourir. Ils ont l'obligation de fournir les informations à tout usager qui le demande en veillant à respecter les droits de la personne tout au long de ce processus.

La possibilité de faire une demande anticipée d'aide médicale à mourir représente une avancée importante dans le respect des droits des usagers du réseau de la santé au Québec. Elle permet à une personne de maintenir son autonomie, même face à une maladie dégénérative, et de prendre le contrôle de sa fin de vie dans des conditions dignes et respectueuses de ses souhaits.

Cela dit, ce droit n'est pas simple et implique un cadre rigoureux pour éviter tout abus. La loi québécoise est claire : l'aide médicale à mourir doit toujours être un choix libre et éclairé. Pour ceux et celles qui envisagent cette option, il est essentiel d'être bien informés et accompagnés tout au long de ce processus délicat.

Le respect du sommeil en CHSLD, parlons-en ensemble !

Dormir est un besoin essentiel. En fait, le sommeil permet aux neurones de consolider les souvenirs et les apprentissages en les triant et en emmagasinant les expériences de toutes sortes vécues pendant la journée. C'est donc une façon de maintenir les capacités cognitives encore présentes chez les résidents dans les CHSLD. De plus, le respect du sommeil permet aussi :

- d'améliorer la collaboration et de diminuer les agressions lors des soins;
- de respecter l'autodétermination du résident;
- de répondre aux besoins de confort et de détente du résident;
- de respecter les besoins d'éveil et de sommeil du résident.

Toujours dans une optique d'amélioration continue du bien-être des résidents, il importe d'éviter l'interruption du sommeil la nuit de façon non justifiée cliniquement ou sans le consentement du résident et/ou de son proche afin d'assurer un meilleur sommeil, une meilleure santé mentale, un meilleur fonctionnement diurne et un usage optimal de la médication chez les personnes âgées.

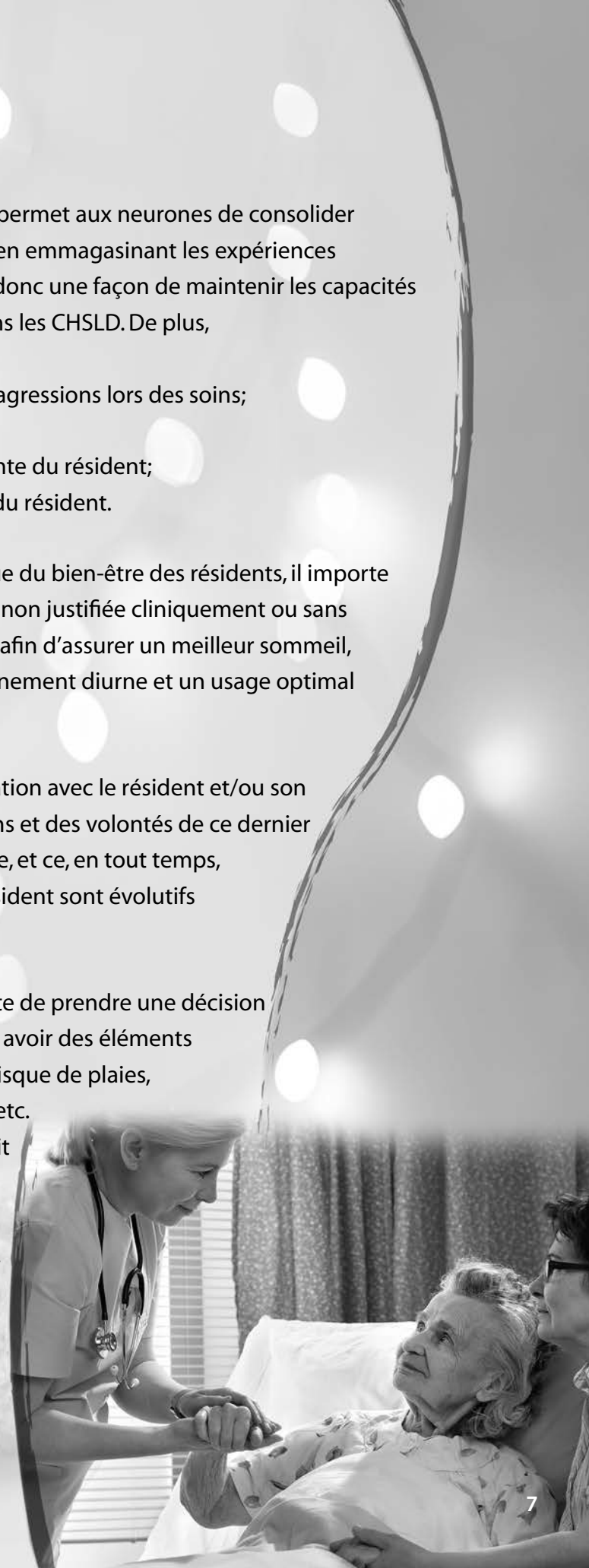
Il est important que l'équipe de soins, en collaboration avec le résident et/ou son proche, tienne compte des préférences, des besoins et des volontés de ce dernier telles que les heures de coucher, d'éveil et de sieste, et ce, en tout temps, puisque la condition de santé et les besoins du résident sont évolutifs au courant de son hébergement.

Cependant, au-delà de la volonté de tous, il importe de prendre une décision éclairée en connaissance de cause, car il pourrait y avoir des éléments cliniques dont il faudrait tenir compte tels que le risque de plaies, d'intégrité de la peau, l'inconfort chez le résident, etc.

Le respect du sommeil ne signifie pas qu'on ne voit plus à la sécurité du résident, que le personnel ne fera plus de tournée visuelle et qu'on ne répondra plus aux besoins du résident même s'il est réveillé.

N'hésitez pas à en parler avec le membre du personnel pour tout questionnement ou besoin à ce niveau.

*Stéphanie Hogan,
conseillère-cadre à l'harmonisation,
qualité des pratiques et approches milieux de vie*



Chronique proche aidance

Dans le cadre de la Semaine nationale des proches aidants qui avait lieu en novembre, nous vous proposons de réfléchir et de vous ouvrir à la situation des proches aidants qui traverseront le temps des Fêtes avec leur lot de défis.

Des Fêtes différentes : concilier proche aidance et réjouissances

Martine et son conjoint Louis sont à préparer les décorations de Noël au salon. Louis a pu se déplacer de la résidence à laquelle il est confié pour passer la journée avec sa douce Martine. Derrière les lumières scintillantes, cette dernière tente de cacher ses larmes. Cette année, la période des Fêtes sera différente avec tout ce qui s'est passé pour son conjoint dernièrement. Martine accueille cette période festive avec un brin de peur et d'essoufflement. À travers les nombreuses réunions familiales et l'emballage des cadeaux de ses petits-enfants, Martine craint de ne pouvoir profiter de cette période pour prendre du temps pour elle, pour bénéficier d'un répit tant espéré.

À l'approche des Fêtes, la frénésie s'ajoute au quotidien des personnes proches aidantes qui en ont déjà plein les bras avec la conciliation de leurs différents rôles. On peut rapidement se sentir débordé et seul.

Comment vivre le temps des Fêtes dans la joie et la légèreté ? Saurez-vous vous accorder du temps pour vivre le moment présent, vous recentrer et prendre du temps pour vous ?

De nombreuses personnes proches aidantes sont dans la même situation que vous; vous n'êtes pas seul et vos sentiments sont entièrement normaux. Voici quelques pistes pour prendre du temps pour soi à l'approche des Fêtes et permettre de s'ancrer dans le moment présent :

- marcher plus lentement;
- prendre de grandes respirations;
- faire une chose à la fois;
- bouger son corps;
- faire une activité que l'on aime;
- observer ce qui nous entoure;
- prendre contact avec un(e) ami(e);
- écouter d'autres personnes proches aidantes partager leurs histoires (le balado *Des histoires qui résonnent*, animé par Marina Orsini).

Plusieurs services demeurent disponibles pour vous permettre de vivre un temps des Fêtes reposant, en toute tranquillité, entouré des vôtres. Pour les connaître, vous pouvez communiquer avec le Service Info-aidant tous les jours, de 8 h à 20 h, au 1-855-852-7784. →

Appui
proches aidants

1 855 852-7784

ÉCOUTE • INFORMATION • RÉFÉRENCES

appui.org

des histoires qui résonnent

Proches aidants sandwich, penser à soi et accepter d'être aidé



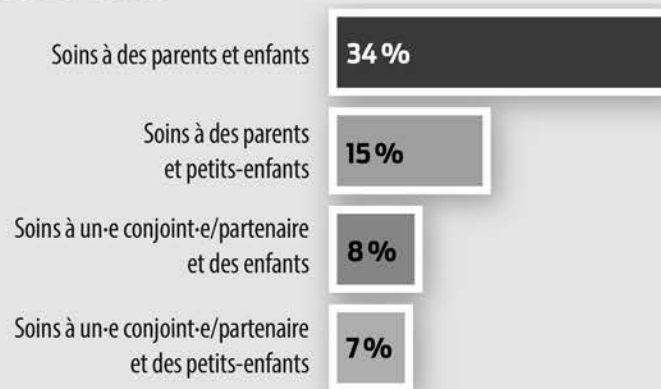
Le temps des Fêtes, traditionnellement une période de célébration, de rassemblement familial et de joie, peut aussi être un moment de grande pression et de solitude pour les proches aidants sandwich. Ces personnes, qui jonglent avec les responsabilités de soins à leurs parents âgés et de soutien à leurs enfants, vivent souvent ce moment de l'année comme une épreuve supplémentaire.

Les proches aidants sandwich sont souvent pris entre deux mondes : d'un côté, ils doivent prendre soin de leurs parents vieillissants ou malades, et de l'autre, ils sont responsables de leurs enfants, parfois encore jeunes ou ayant des besoins particuliers. Pendant les Fêtes, ces responsabilités sont exacerbées. Les repas familiaux, les activités, les courses et les préparations prennent encore plus de temps, et les soucis de santé de leurs proches peuvent compliquer cette période déjà stressante. Cette charge mentale et physique peut rapidement devenir accablante, laissant peu de place à la détente ou à la jouissance des moments de convivialité.

Pour de nombreux proches aidants sandwich, la période des Fêtes peut être synonyme d'isolement. En raison de leurs responsabilités, ils n'ont pas toujours l'occasion de profiter des festivités avec leurs proches. L'éloignement social et l'incapacité de participer à des activités de groupe, comme des repas de famille ou des sorties, sont des réalités fréquentes pour ceux qui portent seul ou presque tout le poids des soins.

Nous appelons les familles et amis à être plus attentifs aux besoins des proches aidants pendant cette période. Des gestes simples, comme proposer de l'aide pour les courses, assurer un relais pour les soins ou offrir du temps pour se reposer, peuvent faire une grande différence. Parfois, les proches aidants ont simplement besoin d'une écoute attentive ou d'une aide concrète pour alléger leur charge.

Différents liens de parenté peuvent exister entre les aidant-e-s pris en sandwich et les bénéficiaires de ces soins.



Images tirées de Statistiques Canada



Avec vous,

au cœur des DROITS

COMITÉ DES USAGERS
 Montmagny-L'Islet

Le comité des usagers Montmagny-L'Islet vous invite à en apprendre davantage sur vos droits.

**Coordonnées : cuml.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca
 418 248-0639 poste 25728**

Ça se passe chez nous...

Centre d'hébergement de Cap-Saint-Ignace

Objectif atteint ! Un projet qui donne le rythme

Depuis plusieurs années, la Fondation du Noël du Bonheur est un partenaire précieux pour nos centres d'hébergement, apportant un soutien constant lors d'occasions spéciales telles que les anniversaires, Noël, ainsi que la fête des Mères et la fête des Pères. Ces petites attentions permettent de créer des moments de joie et de convivialité parmi nos résidents.

Dans le cadre de son nouveau projet, la Fondation a généreusement mis à notre disposition, pour le mois de septembre, un *juke-box* portatif, véritable source de divertissement et de dynamisme pour notre centre. Cette initiative nous a offert l'opportunité de tester cet appareil et d'envisager son acquisition. Le prix de vente était fixé à 6000 \$, mais grâce à un don exceptionnel de 4000 \$ de la Fondation, un financement partiel a été assuré pour les CHSLD intéressés par cet achat.

Il nous restait donc 2000 \$ à récolter pour finaliser l'acquisition de ce *juke-box* qui a, depuis son arrivée, transformé l'ambiance de notre établissement. En partageant cette bonne nouvelle, le comité milieu de vie, en collaboration avec le comité des résidents, a rapidement mobilisé plusieurs entreprises locales pour soutenir ce projet. Grâce à leur générosité, la somme nécessaire a été rapidement amassée, et même davantage. Ce succès est un témoignage fort de la solidarité de notre communauté.

Cet appareil est désormais un élément incontournable du quotidien de nos résidents, apportant de la musique, des souvenirs et une atmosphère chaleureuse. Au nom de tous nos résidents, nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Les fonds excédentaires récoltés seront soigneusement utilisés pour améliorer encore les activités proposées à nos résidents.

Commanditaires pour le projet : Ferme Frééloe, Paber Aluminium, Salon Ultra coupe (Nancy Mercier, propriétaire), Groupe Gosselin Immobilier, Gestion Gilles Dubé, Les Marchands de Bonheur, la Municipalité de Cap-Saint-Ignace (comité MADA), ainsi que les familles Blais, Aubin et Dubé et M. Jean-Louis Bouffard.

Sarah Létourneau, éducatrice spécialisée





Ça se passe chez nous...

Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli

Noël, port d'attache

Un matin, un lutin...

Qui sautille dans les corridors, en costume rouge et vert. Il annonce l'événement : 1^{er} décembre, Noël s'amène sur la pointe des pieds.

Ici, à la résidence de Saint-Jean-Port-Joli, Noël se réinvente. Car une fête, ça se prépare ! Aux murs apparaissent des vagues de guirlandes. Chaque lieu de rassemblement, chaque salon expose un sapin illuminé, chargé de décorations. Mais comment oublier celui d'antan ? Il fallait attendre le 25 au matin pour le saluer. Jamais avant...

Noël a un agenda chargé. Un choix d'activités diverses est offert aux résidentes et aux résidents. Pourquoi pas un concours de recettes gourmandes ? Ou la préparation de biscuits en forme de clochette, de couronne, au gré de son imagination. Vite, la main à la pâte !

Impossible de célébrer la Nativité sans concerts. Des artistes invités interprètent les cantiques enregistrés depuis l'enfance : *Ça bergers, Dans cette étable*, et tant d'autres... Il existe aussi des concerts improvisés. La voix d'une soliste transportant le chariot des repas du soir. Un air joyeux perce le silence.

Il fait noir dehors : c'est à l'intérieur qu'on magasine son bonheur.

Quand la Fée des étoiles a distribué les présents, quand elle a souhaité à tous les meilleurs vœux, Il apparaît.

Venu du monde des étoiles, l'Enfant divin repose dans la crèche, entre Marie et Joseph. À la fois objet d'admiration et source de nostalgie. En chaque personne renaît l'image du « bel autrefois ». Les paroles chaleureuses du personnel soignant ont tôt fait de réchauffer les cœurs.

Claire Gagnon

**Texte intégral de l'auteure*

Ça se passe chez nous...

Centre d'hébergement de Saint-Fabien-de-Panet

Le CHSLD ouvre ses portes à la jeunesse

Au cours des derniers mois, le CHSLD de Saint-Fabien-de-Panet a ouvert ses portes aux petits et aux grands de notre communauté. Que ce soit par le bénévolat étudiant avec l'école secondaire Saint-Paul ou encore les activités avec l'école Chanoine-Ferland, tous bénéficient de telles activités intergénérationnelles.

Tout a commencé après le lancement d'une campagne de recherche de bénévoles. Une enseignante de l'école secondaire Saint-Paul, M^{me} Geneviève Caron, s'est portée volontaire afin de faire vivre une expérience de bénévolat à ses élèves. Pour le moment, ce sont deux activités qui ont eu lieu, soit un bingo et un atelier culinaire. L'objectif est d'offrir une activité enrichissante aux aînés tout en permettant aux adolescents de développer leurs compétences et de les initier au bénévolat. Tous semblent ravis de l'expérience et nous comptons bien la poursuivre avec la réalisation d'une activité par mois.

En plus de la collaboration avec l'école secondaire Saint-Paul, nous avons reçu la visite du service de garde de l'école Chanoine-Ferland. Lors de cet après-midi, nos résidents ont fait diverses activités avec les enfants. Les élèves de l'école primaire ont également offert un défilé dans leurs plus beaux déguisements à l'Halloween, pour le plus grand plaisir de nos résidents.

La présence des jeunes générations dans nos centres permet à nos résidents de se rappeler de doux souvenirs de leur propre enfance ou encore des beaux moments avec leurs enfants. C'est magnifique de voir leurs regards s'illuminer devant le sourire rieur d'un enfant, qu'il soit petit ou plus grand.

J'aimerais remercier particulièrement M^{mes} Geneviève Caron, Julie Boileau et Jessica Robichaud d'avoir participé à la réalisation de ces activités dans notre centre.



Ça se passe chez nous...

Maisons d'hébergement de Sainte-Perpétue

Le comité de résidents du CHSLD de Sainte-Perpétue vous remercie

Chers amis, familles et proches aidants,

Le comité de résidents souhaite prendre un moment pour vous adresser un chaleureux merci, du fond du cœur, pour votre présence et votre participation active à notre fête familiale du 10 juillet 2024. Grâce à votre engagement et à votre enthousiasme, cet événement a été un véritable succès et un moment de bonheur partagé pour tous les participants.

La journée a été remplie de rires, de musique, de danse, mais aussi de précieux échanges entre nos résidents, leurs familles et l'ensemble des invités. Ce fut une occasion magnifique de tisser des liens et de renforcer la complicité entre nos résidents et leurs proches. Les sourires qui illuminaient les visages, les discussions animées et la musique qui a résonné tout au long de la journée ont créé une atmosphère chaleureuse et festive. C'est dans cet esprit de convivialité que nous avons pu profiter de moments inoubliables ensemble.

Un grand merci à chacun de vous qui avez contribué à faire de cette fête un événement mémorable. Que ce soit par votre simple présence, par votre soutien précieux ou encore par votre aide dans l'organisation, votre implication a fait toute la différence. Vous avez véritablement insufflé une énergie positive et une joie de vivre qui ont marqué tous les instants de cette journée.

Nous espérons que vous êtes repartis avec des souvenirs joyeux et réconfortants, et que cette fête a permis à chacun de se sentir encore plus proche et uni au sein de notre CHSLD.

Encore une fois, un immense merci à vous tous et à très bientôt pour d'autres moments de partage et de convivialité !

*Bien chaleureusement,
Le comité de résidents du CHSLD de Sainte-Perpétue*

Ça se passe chez nous...

Centre d'hébergement de Montmagny

De la Kermesse au Nouvel An : des activités festives pour égayer nos résidents

Au cours des derniers mois, les résidents ont eu l'occasion de participer à une journée sous le thème « Kermesse ». Ceux-ci nous ont épatés avec leurs talents de pêche, de tir et de mini-putt. De plus, nous avons transformé la salle polyvalente en *Far West*. Les chapeaux de cowboy ainsi que les bottes étaient à l'honneur pour l'occasion. Les employés se sont déhanchés au son de la musique *country* et ce, au grand plaisir des résidents.

Les prochains mois risquent d'être tout aussi divertissants. Nous pouvons compter sur une journée sous la thématique de la chasse. Nous avons espoir que l'un d'entre eux nous ramène une belle prise. Sans oublier, bien sûr, la venue du père Noël, Ho ! Ho ! Ho !, accompagné de notre belle Fée des glaces. Nous allons terminer l'année par les festivités du Nouvel An avec musique et petites douceurs pour agrémenter le temps des Fêtes.

Stephanie Larochelle et Rosalie Moreau

Présentation de la Maison des Aînés

Le 8 octobre dernier, une rencontre d'équipe s'est tenue au CHSLD de Montmagny pour présenter aux employés la maquette officielle de la future Maison des Aînés, qui sera située sur l'avenue Côté à Montmagny. Cette présentation a permis aux employés de mieux visualiser les lieux physiques de la nouvelle infrastructure, qui offrira un milieu de vie plus adapté et plus moderne pour nos résidents. Pour rappel, la future Maison des Aînés comportera 8 maisonnées de 12 résidents, pour un total de 96 occupants. À noter que tous les résidents bénéficieront de chambres privées, assurant ainsi un espace de vie personnel et confortable. Nous comprenons que l'attente puisse paraître longue, mais il est essentiel de respecter toutes les étapes préalables pour mener à bien un projet d'une telle envergure. Nous continuerons à informer les employés et la communauté au fur et à mesure de l'évolution du projet et à répondre aux questions qui pourraient se poser.

Marc-André Blanchette
Gestionnaire responsable, CHSLD Montmagny



*La défense des droits
en santé vous tient à cœur ?*

*Vous souhaitez vous impliquer
auprès des résidents du
centre d'hébergement
de votre secteur ?*

Nous avons besoin de vous !

Contactez le comité des usagers pour plus d'information !

Comité des usagers Montmagny-L'Islet
418 248-0639, poste 25728
cuml.ciiss-ca@ssss.gouv.qc.ca

VieLien

est publié quatre fois l'an par le comité des usagers,
secteur Montmagny-L'Islet, pour tous les usagers du réseau de la santé et par les six comités de résidents des
centres d'hébergement du secteur pour les résidents et leur famille.

**Vous avez des commentaires à nous partager, des suggestions d'articles à publier,
des sujets qui vous tiennent à cœur ? Alors, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera
plaisir d'accueillir vos idées et vos opinions :**

Journal VieLien

Comité des usagers – 22, avenue Côté, Montmagny (QC) G5V 1Z9
Téléphone : 418 248-0639, poste 25728
Par courriel : gabrielle.brisebois.ciissca@ssss.gouv.qc.ca

Abonnez-vous au VieLien gratuitement.

**Recevez une copie virtuelle du VieLien
à chaque parution.**

**Pour vous abonner, contactez-nous au
cuml.ciiss-ca@ssss.gouv.qc.ca**

**Coordonnatrice
comité des usagers
Montmagny-L'Islet
Gabrielle Brisebois**

**À la correction
Nicole Bernier
(bénévole)**

**Impression
Base 132**

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

